



giro.com

JUILLET
AOÛT 2008

LE MOT DU MAIRE

Giro.Com, votre revue municipale, a pour objectif de vous informer sur la vie de notre commune, c'est aussi une passerelle entre vous et vos élus. J'ai décidé de la traverser pour m'adresser à vous chaque mois.

Persuadé qu'un long discours tue le message, mes "Mots du Maire" seront courts et simples. Mon ambition ? Encore mieux se connaître, établir avec vous une relation directe dans laquelle, à partir d'événements, je vous ferai part de mes réflexions, de mes convictions, et réciproquement, si vous le voulez bien, vous me ferez part des vôtres

Trois bons mois déjà se sont écoulés depuis les dernières élections. Toutes celles et ceux à qui vous avez accordé votre confiance se sont investis dans

leurs missions d'élus. Qualifier, quantifier les premiers résultats, chacune, chacun d'entre vous aura pu le faire en fonction de ses attentes, mais le plus important, c'est la dynamique dans laquelle se sont inscrits vos élus et le personnel municipal pour vous satisfaire et répondre au plus juste, au plus près de vos besoins.

Juillet, Août, c'est aussi, les vacances : les vacances ! D'abord on pense aux voyages, voire aux grands voyages, à l'exotisme... Mais les vacances c'est aussi un espace dans le temps qui passe et même tout simplement du temps, du temps libre, rien qu'à nous, du temps dans lequel nous pouvons "voyager", partir à l'aventure à travers les livres, la musique, le théâtre, découvrir que juste à côté de chez nous il y a de magnifiques endroits, comme le disent nos touristes. Bref, ces "lieux" où l'on peut trouver de la détente, du plaisir. Alors, quelle que soit la formule retenue, "bonnes vacances à toutes et à tous".

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI

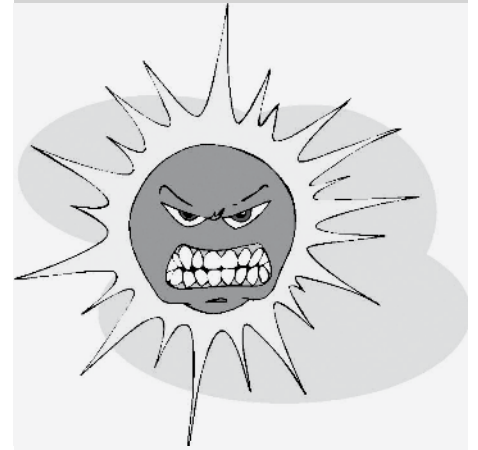


Dix neuf conseillers sont présents et 2 sont représentés. Avant de passer à l'ordre du jour de la séance du conseil qui comporte 7 points, le conseil doit procéder au tirage au sort des jurés potentiels de la Cour d'Assises pour l'année 2009. Ce tirage est effectué à partir de la liste électorale. Les "gagnants" pour cette saison sont : Carlos CAMPOS, 1 petite rue du Tilleul ; Sophie GRANDCOLAS, 4 quartier des Vosges ; Mehmet CAMUZCU, 32 rue

Thiers ; Hervé CARDOT, 3 rue du Rosemont ; Mario CORTINOVIS, 22 quartier des Vosges ; Denis HAISMANN, 30 rue de la 1ère DFL ; Sylvie ROUSSEY, 39 allée des Fleurs ; Catherine PY, 5 rue de la 1ère DFL ; Henry FLEURY, 13 rue de la Savoureuse.

Le premier point de l'ordre du jour porte sur l'attribution de subventions aux associations (voir l'encadré en page 3). La commission "vie associative" présidée par Jacques COLIN propose l'affectation de 132141 € (sur les 135000 prévus au budget initial) selon les grandes lignes suivantes : Centre socioculturel (pour l'organisation de l'accueil périscolaire) : 98100 € ; Ecoles : 3921 € ; Associations patriotiques : 520 € ; Associations sportives : 14210 € ; Associations culturelles : 7900 € ; Associations à caractère social : 1980 € ; Subventions spéciales et/ou exceptionnelles : 5510 €. Cette proposition est adoptée avec 18 voix pour contre 3 abstentions de l'opposition.

CANICULE



Passé un certain âge le corps transpire moins et a donc des difficultés à maintenir une température de 37 °C. Sa température peut alors augmenter et l'on risque "un coup de chaleur".

Quelques précautions élémentaires peuvent donc s'avérer salutaires :

Ne pas sortir durant les heures les plus chaudes ;

Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ; à défaut se mouiller la peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation ;

Manger normalement en évitant de consommer de l'alcool ; Boire normalement (environ 1,5 L par jour) ;

Demander conseil à son médecin ou son pharmacien en cas de prise de médicaments ;

Donner de ses nouvelles à son entourage ;

S'inscrire sur le registre communal des personnes âgées (>65 ans) ou dépendantes soit par écrit (Mairie, 28 Grand rue, BP 7, 90200 Giromagny); soit par tél : 03-84-27-14-18 , fax : 03-84-29-55-05 ou courriel : mairie@giromagny.fr

En cas de malaise ou de coup de chaleur appeler le 15.



Le 2^{ème} point de l'ordre du jour porte sur le délicat sujet de la suppression conditionnelle d'un poste d'enseignant à l'école Dr. Benoît. La condition du maintien de ce poste est la vérification d'un effectif d'au moins 106 élèves à la rentrée de septembre. Le conseil municipal à l'unanimité s'oppose à toute éventuelle suppression de poste et demande que la prévision d'un effectif de 106 élèves soit prise en compte. Le maire indique qu'il utilisera tous les moyens en sa possession pour maintenir cette classe ouverte (réaffectation possible d'élèves entre les 2 écoles de la commune).

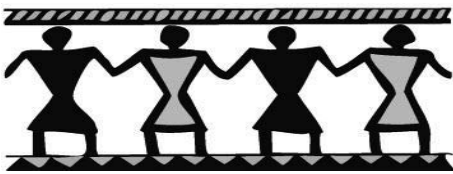
Le 3^{ème} point porte sur une proposition d'acquisition d'un immeuble par la commune. Dans le cadre d'une vente en cours d'un ensemble immobilier sis 6 faubourg de France, la municipalité a engagé des négociations avec le vendeur en vue d'acquérir à l'amiable une partie de l'ensemble (247 m²) moyennant la somme de 37000 €. Cette initiative a été prise avec pour objectif de permettre la circulation des piétons en sécurité dans cette rue qui mène au cimetière. La zone concernée est la plus étroite de la voie et cette acquisition est donc proposée en vue de permettre, après démolition de l'immeuble, la réalisation ultérieure d'un trottoir, cette réalisation étant impossible dans la configuration actuelle. Cette proposition est adoptée par 18 voix pour contre 3 abstentions de l'opposition.

Le 4^{ème} point porte sur la signature d'une convention quadripartite entre la commune de Giromagny, la Com-

munauté de Communes de la Haute Savoie, l'association de l'Harmonie de Giromagny et l'école de musique du Pays sous Vosgien (ACV). Cette convention est destinée d'une part à favoriser le développement de la pratique de la musique en orchestres d'harmonie via la création d'un atelier d'harmonie au sein de l'école de musique et d'autre part à assurer la pérennité de l'association de l'harmonie de Giromagny via l'arrivée de jeunes recrues et le soutien d'un chef de musique recruté par l'ACV. Selon les termes de cette convention la commune de Giromagny apportera une subvention annuelle de 1700 € à l'ACV pour la création de l'atelier d'harmonie (de même que la CCHS). Le conseil approuve la signature de cette convention avec 18 voix pour et 3 contre de l'opposition.

Les trois derniers points qui portent sur des questions techniques font l'objet d'une approbation à l'unanimité. Il s'agit de l'adhésion de la commune au service de médecine professionnelle organisé par l'association "Agir Ensemble Pour Notre santé" pour un montant de 70 € par visite effectuée ; de la désignation d'un délégué titulaire (Thierry STEINBAUER) et d'un délégué suppléant (Catherine BOHEME) auprès de la commission départementale de l'action touristique ; et de l'approbation de la demande de négociation d'un contrat d'assurance groupe par le Centre de gestion des Collectivités locales en vue de couvrir les risques financiers induits par l'indisponibilité des agents (*procédure soumise aux règles des marchés publics*).

LA VIE DE VOTRE QUARTIER



Le jeudi 12 juin les habitants du quartier "Planchettes-Fougerets" étaient invités en mairie pour une reprise du cycle des "concertations de quartier".

A cette séance, animée par le maire Jean LEFEVRE, participaient également six conseillers municipaux.

En préambule le maire rappelle que cette concertation a pour but de recueillir les avis et les propositions des habitants au sein de chaque quartier afin de cerner au plus près les actions qui devraient ou pourraient être entreprises pour améliorer la vie au quotidien. Bien sûr la municipalité ne saurait promettre que tous les vœux soient exaucés mais elle s'engage à tout mettre en œuvre pour que les actions déterminées d'un commun accord puissent être conduites dans les délais indiqués.

Bien que six personnes seulement se soient rendues à l'inviti-

ation, les discussions allèrent bon train et emmenèrent les participants jusqu'au "pot de l'amitié" prévu à 22H00.

Parmi les sujets abordés qui feront l'objet d'études par les services communaux et d'un engagement envers les participants on notera, de façon non exhaustive : la situation de la voirie du lotissement des Fougerets avec notamment des problèmes de dégradation des trottoirs et des bouches d'évacuation des eaux pluviales ; la qualité du cheminement vers le centre ville (*le long du parc des Fougerets*) ; la présence de grosses flaques d'eau à l'extrémité du chemin du Verbal ; l'entretien des talus et fossés le long du bois communal, la situation de l'éco point en ce qui concerne les aspects d'esthétique et de sécurité pour les enfants ; la divagation de chiens dans le quartier ; ...

Un compte rendu accompagné d'un programme d'action sera adressé à tous les participants et un nouveau rendez-vous sera proposé d'ici 18 mois environ pour faire le point sur l'évolution de la situation.

RAPPELS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, débroussailluses, perceuses, tronçonneuses, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30 ;
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

L'incinération des végétaux, notamment celle pratiquée dans les dépendances des habitations, doit se conformer aux prescriptions suivantes :

- mise en tas des végétaux avant brûlage,
- brûlage exclusivement par temps calme, entre 8H00 et 16H00,
- surveillance constante et directe pendant le brûlage, emplacement du feu situé à au moins 5 mètres à l'intérieur de la limite de propriété,
- s'assurer de l'extinction totale du feu avant de quitter les lieux.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations patriotiques	
UNC-UNCAFN	110 €
Anciens combattants	110 €
Souvenir Français	300 €
Associations sportives	
Amicale de gymnastique	1500 €
Association bouliste	500 €
Société de tir	400 €
USG Athlétisme	300 €
USG Tennis	1200 €
USG VTT	1500 €
USG handball	2960 €
FC Giro-Lepuix	4480 €
Moto club Haute Savoureuse	250 €
Club pongiste	500 €
Sportifs sélectionnés	620 €
Associations culturelles	
Fort Dorsner	1000 €
Amis de Schwabmünchen	150 €
Amis de l'orgue de Giromagny	200 €
Transhumance et traditions	600 €
AHPSV	200 €
ACV école de musique	1700 €
Harmonie de Giromagny	2900 €
Société de pêche	400 €
Club sentiers sous-vosgiens	450 €
Assoc. des bouilleurs de crus	300 €
Clique Jeanne d'Arc	150 €
Centre socio-culturel	1010 €
Associations à caractère social	
Croix rouge Française	1300 €
Assoc. Familiale du canton	250 €
Assoc. aide aux familles du TB	250 €
FNATH	180 €
Amicale du personnel	4350 €

FETE DE LA MUSIQUE



Elèves et professeurs de l'école de musique du Pays Sous Vosgien ont enchanté les mélomanes en ce samedi après-midi 21 juin jour de la fête de la musique. Les musiciens de la classe de saxophones et de la classe de trompettes se sont produits en duo, en trio et en quatuor.

Devant un public nombreux, les ensembles se sont succédés : le Jazz band de l'ACV dirigé par Laurent Lehmann très applaudi dans "How high the moon" ; la chorale des enfants condui-

SPECTACLE DE RUE

Le dimanche 13 juillet, avant le traditionnel feu d'artifices communal, la compagnie de "la Lune d'Ambre" fera deux interventions spectaculaires dans le centre-ville.

Cette troupe de baladins d'allure moyenâgeuse composée de bonimenteurs, conteurs, échassiers et musiciens nous fera revivre les contes et les légendes de Franche-Comté. Un Prince des Elfes, une Dame Blanche, un Feu Follet géant, un arbre qui marche et qui parle !...

Dès 20H30 ils sortiront de la mairie pour se rendre sur la place du marché en déambulant dans la Grand Rue, sur la Place des Mineurs et dans la Rue Maginot. Ils nous raconteront la légende de la Dame Blanche... la vraie... Puis ils disparaîtront à 21H15 pour réapparaître à 21H45. Nous aurons ainsi le temps d'aller nous rafraîchir et nous restaurer à la buvette tenue par les boulistes. Les baladins manipuleront alors leurs torches enflammées et la magie des contes, du feu et des personnages géants nous amènera crescendo jusqu'au feu d'artifice qui sera tiré à 23 heures

BIBLIOTHEQUE

Dernières acquisitions de la bibliothèque municipale :

Livres adultes : PESSL Marisha : La physique des catastrophes ; EMERY Alain : Canaille et compagnie ; JARDIN Alexandre : Chaque femme est un roman ; DAMIDOT Valérie : Une maison tout en couleur ; HUERRE Patrice : Alcool et adolescence ; PANCOL Catherine : La valse lente des tortues ; COBEN Harlen : Dans les bois ; DELABOS Alain : Mincir sur mesure grâce à la chrononutrition.

Livres enfants : CABOT Meg : Terre d'ombre T.1 ; FOUGERE Isabelle : L'encyclopédie de la vie sexuelle 4-6 ans ; DARWICHE Jihad : La mare aux aveux ; GORDON Rodorick : Tunnels T.1 ; STAR Fleur : 24h dans la montagne ; BEDNAR Sylvie : Les drapeaux du monde expliqués aux enfants ; DE SANTIS Amadeo : Les créatures mythologiques ; REES Elisabeth : Le choix de Giovana.

Les CD : MADONNA : Hard candy ; CABREL Francis : Des roses et des orties, LAVILLIERS Bernard : Samedi soir à Beyrouth ; RAPHAEL : Je sais que la terre est plate ; DIONYSOS : La mécanique du cœur ; MURAT Jean-Louis : Tristan.

Les DVD adultes : Comme t'y es belle, Pars vite et reviens tard, Je déteste les enfants des autres, The player, Caramel, Good, Noces funèbres, Persepolis.

Les DVD jeunesse : Il était une fois l'homme, Il était une fois la vie ; Harry Potter et l'ordre du Phénix ; Plume, Le sauvetage de Nanoux ; Minuscule.



Le traditionnel repas des anciens, un moment de retrouvailles et de convivialité pour tous les aînés du village, aura lieu le 12 octobre au collège. Retenez cette date dans vos agendas !

EN JUILLET ...

Dimanche 6 : # AG du club pongiste à 10H00 au CSCHS.

Dimanche 13 : # Feu d'artifices sur la place De Gaulle précédé d'un spectacle de rue à partir de 20H30 par la Cie de la Lune d'Ambre.

Mercredi 16 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Vendredi 25 : # "Auberge Espagnole" organisée autour du lavoir de la place du Tilleul par le CSCHS avec un spectacle musical (*voir encadré "4 saisons" ci-dessous*) ;

Accueil du club de pétanque de Schwabmünchen (*jusqu'au dimanche 27*).

EN AOUT ...

Vendredi 1er : # Rencontres boulistes du jumelage France-Allemagne organisées par la société bouliste (*jusqu'au dimanche 3*).

Lundi 11 : # Semaine de la pétanque organisée par la société bouliste (*jusqu'au dimanche 17*).

Jeudi 21 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00 ;

Don du sang organisé par la Croix Rouge en salle des fêtes.

Mardi 26 : # Bourse de rentrée des classes en salle des fêtes organisée par l'Association familiale du Canton (*jusqu'au jeudi 28*).

PENDANT L'ETE ...

Exposition de peintures au chalet de l'office de tourisme: du 4 au 18 juillet de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 sauf dimanches et lundis.

Ouverture au public du fort Dorsner avec visites libres sur parcours fléché: tous les dimanches du 6 juillet au 14 septembre de 14H00 à 18H00.

Randonnées pédestres sur le sentier minier de Giromagny les 12 juillet et 9 août de 14H00 à 17H00.

Renseignements et inscriptions auprès de l'OT au 03 84 29 09 00

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par

Rahin Edition Communication

N° 82 - Dépôt légal 07/2008

Ont aussi participé à la rédaction de ce numéro: Jacques COLIN, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE.

L'APPEL

Le 18 juin 1940 fait partie des dates liées à l'Histoire, celle avec un grand "H", celle qui devrait laisser des souvenirs... Le 18 juin 1940, à 18 heures précises, le Général Charles De Gaulle, expatrié en Angleterre, prit la parole à la radio, sur les ondes de la BBC, seul lien de masse avec ses compatriotes restés en France, via les postes de TSF. Son discours avertissait les Français que la guerre devait continuer et les exhortait à entrer en Résistance contre l'envahisseur et contre le président en exercice de l'époque qui avait signé un pacte avec « l'ennemi ». Cet acte symbolique qui marquait la volonté de résistance à l'oppression fait aujourd'hui partie de ceux qui font l'objet d'une commémoration officielle en France.

A l'occasion de la dernière cérémonie, une conseillère municipale fraîchement élue a cherché à tester la sensibilité de nos concitoyens au "devoir de mémoire" en interrogeant quelques passants avec 2 questions simples : qu'évoque pour vous "l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle ?" et "cela a t'il changé quelque chose pour votre vie ?"

Et voici les réponses recueillies :

F 50 ans : « Depuis Londres le Général De Gaulle a demandé qu'on le rejoigne pour combattre auprès de lui mais cela n'a rien changé à ma vie. »

H 18 ans : « L'appel du Général De Gaulle demandait aux Français de se relever et de combattre contre l'oppression et l'envahissement de l'Allemagne sur les terres de France. Grâce à la Résistance, entre autre, nous sommes Français aujourd'hui ! »

H 15 ans : « De Gaulle a organisé la résistance depuis Londres et demandé aux Français de le rejoindre. Pour le reste je ne sais pas. »

F 37 ans : « Je ne sais pas, j'étais nulle en histoire à l'école et qu'est ce que tu veux que ça ait changé.... »

F 30 ans : « ça mon fils l'a appris à l'école, c'est De Gaulle qui demande aux Français de ne pas courber le dos, de se redresser et de résister contre l'opposition et si on est français aujourd'hui c'est grâce à ces gens là qui ont pris des risques pour notre liberté.»

F 28 ans, origine Turque : « Pour moi, ce se sont uniquement des souvenirs d'école mais je sais que pour les Français, cela fut très important ; c'est grâce à ce Monsieur, grâce à vos ancêtres que vous êtes libres ! Pour moi cela représente la liberté»

GIRO.PROPRE

Encore un succès pour la journée GIRO.PROPRE 2008 organisée le mercredi 25 juin avec la participation de 30 jeunes citoyennes et citoyens et celle de 5 conseillers municipaux et 4 animateurs du CSCHS.

La mairie pour la logistique et Mr et Mme FELIX, gérants de l'Intermarché, pour les rafraîchissements et les T-shirts, contribuaient également à l'opération.

Constitués en 2 groupes, les jeunes ont collecté force mégots, papiers et débris de verre dans le quartier centre et le quartier St Pierre. Ils ont toutefois pu noter une certaine amélioration de la situation par rapport à l'année dernière, ce qui semble encourageant.

Une seule ombre au tableau, la défection d'un grand nombre d'élus du CMA (4 participants seulement !) alors qu'ils étaient les principaux initiateurs de l'action. Fort heureusement la forte mobilisation des jeunes encadrés par les animateurs du centre socioculturel a rattrapé la situation. Bravo et merci à tous les participants.

4 SAISONS

Bâties sur une description « temporelle et atmosphérique » du cycle annuel des saisons, les "4 saisons" de Vivaldi illustrent la période baroque. Les 6 musiciens du Théâtre de l'Unité en proposent une approche ludique, émaillée d'anecdotes sur leur quotidien de musiciens. Grâce à une interactivité forte avec les spectateurs et à une mise en scène hors normes proposée par Jacques Livchine et Hervée de Laffont, le public devient un véritable acteur du spectacle. Les interprètes vous feront également découvrir les sonnets écrits par Vivaldi pour illustrer son œuvre. A apprécier autour du lavoir de la place du Tilleul le vendredi 25 juillet.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr